

Présents : Rachel Hoekendijk, Justine Lottin, Benoit Nicaise, Eric Stevens et Benjamin Anciaux.

Présente par Skype : Mégane Mathieu.

Lieu et heure du début : Chez Justine à 18h30.

APPROVATION DU PV DU 11 JUIN

Le PV est approuvé après relecture.

ETAT DES LIEUX FINANCIERS

Benjamin présente l'état des lieux financiers de BE Larp aux mois de juin et de juillet. Il précise que ces comptes ne prennent pas en considération l'événement AVATAR qui aura une comptabilité séparée et présentée au CA de septembre.

Les comptes sont approuvés.

Le CA demande à Deborah de ne pas hésiter à effectuer l'une ou l'autre communication facebook mettant en avant les services de la fédération (comme la bourse pour projet innovant). Les permanents pourront s'aider du document réalisé par Justine l'année passée.

TRAVAIL DES PERMANENTS

Les permanents ont travaillé sur AVATAR durant les mois de juin et juillet. La plupart des autres dossiers ont été mis au frigo durant cette période.

DÉBRIEFING AVATAR

Les permanents n'ont pas encore réalisé de débriefing coordonné, il sera effectué début septembre. Benjamin peut simplement signaler que, selon lui, l'événement s'est bien déroulé et que les permanents ont pu profiter des outils, routines et travail de l'année précédente. Le formulaire de débriefing a été envoyé à tous les participants pour récolter un maximum d'avis et les compacter en un dossier.

Plusieurs soucis concernant des individus et des comportements inadéquats ont cependant été relevés et les administrateurs ont discuté des mesures à prendre concernant ces différents cas.

Le CA insiste également sur l'aspect préventif et éducatif que doit prendre un événement comme AVATAR et demande aux permanents de prendre contact avec Marie-Ange Gilkens qui a proposé son aide pour travailler ces points de vue.

FESTIVAL DE JETTE

L'organisateur du festival de Jette a contacté la fédération pour obtenir son aide concernant la tenue de son festival. Il demande que BE Larp relaie la promotion et relaie à ses membres les demandes d'activité.

Le CA approuve la demande.

PROJETS EN COURS

Les administrateurs passent en revue les différents projets mis en place par la fédération.

Annuaire des sites : Le CA constate avec regret que cet annuaire, demandé à grands cris par les membres, n'est guère utilisé et que la quasi-totalité des entrées ont été encodées par des administrateurs ou des permanents. Les administrateurs estiment qu'il faut mettre les membres devant leur responsabilité sur ce point quitte à publier un message facebook en ce sens.

BWAT : Trois personnes reprennent le projet : Florent Monie, Quentin Bocken et Quentin Elias.

Charte de déontologie

Le CA insiste sur l'importance de l'instauration d'une charte de déontologie et désire travailler sur ce point. La seconde mise au vert permettra de finaliser les objectifs et de donner de quoi alimenter cette future charte.

Le CA appuie le fait de documenter la fédération sur les différentes thématiques abordées dans cette charte. Tout ne doit pas être écrit par nous, il existe de nombreux documents très bien faits que nous pourrions utiliser.

Le CA insiste aussi sur l'importance d'inclure une déontologie des réseaux sociaux comme facebook et des droits et devoirs des modérateurs. La rédaction d'un vade mecum à cet effet pourrait être un bon plan. Cela permettra de clarifier des situations comme celle vécue pour AVATAR où Sébastien Van Stappen s'est occupé de la modération avant de la transmettre à Rachel Hoekendijk et Anne Marchadier.

Pour la note,
Benjamin Anciaux.